

Procès-verbal de la séance du Conseil de l'Université Jeudi 17 septembre 2020, 16h15, MAX 351

Présidence :

Mme Marine Antille (PAT-Centre)

Secrétariat :

Mme Ariane Morin (Prof. FDCA)

Direction :

Mme Nouria Hernandez, Rectrice

M. Benoit Frund, Vice-recteur

M. Gorgio Zanetti, Vice-recteur

Doyens :

M. Laurent Moreillon, FDCA

M. Dave Lüthi, Lettres

M. Jean-Philippe Bonardi, HEC

M. Frédéric Herman, FGSE

M. Jean-Daniel Tissot, FBM

Membres présent-e-s :

Mmes Sandra Félix, Meiy Pellerin, Valentine Robert, Bettina Hummer, Claudia Mignot Bechikh, Amelia Amiguet, Claire Voirol, Sarah Novet, Farinaz Fassa, Estelle Doudet, Stéphanie Grand, Daniela Jopp, Sabrina Failo, Ariane Morin, Marine Antille ; MM. Daniel Rod, Lucas Klotz, Lorenzo Tomasin, Olivier Phan, Marc Perrenoud, Christian Widmann, Blaise Genton, Laurent Le Forestier, Julien Puyal, Julian Marewski, Xavier Castaner, Jean Ruegg, Pascal St-Amour, Stefano Torres, Brian Favre, Lukas Baumgartner, Mountazar Jaffar, Bernard Voutat, Laurent Keller, Christian Thorsten Krueger, Navid Samadi, Marc-Olivier Boldi, Nicolas Sacroug,

Membres excusé-e-s :

Asya Dolgikh, Anne-Laure Sabatier, Romain Götz, Olivier Bauer, Nathanaël Joye, Jean-Philippe Armenti

Ordre du jour

1. Accueil et bienvenue de la Présidente
2. Formalités
 - Désignation des scrutateurs
 - Adoption de l'ordre du jour



3. Déroulement de la séance et implications
4. Rapport de la Commission de Sélection
 - Présentation du rapport
 - Discussion
 - Vote d'adoption du rapport
 - (Vote de décharge de la Commission de Sélection)
5. (Proposition de déroulement pour la séance du 1^{er} octobre)
6. (Communication interne et externe)

1. Accueil et bienvenue

La présidente du Conseil de l'Université, Marine Antille, accueille les personnes présentes. La séance étant à huis clos (art. 21 LUL), le présent procès-verbal ne consigne que le résultat des votes (art. 24 al. 3 RI).

2. Formalités

Mode de vote : le CU accepte à l'unanimité que le vote ait lieu à main levée et à la majorité simple. Le conseil accepte en outre par 33 oui et 3 abstentions qu'un de ses membres participe à la séance et vote à main levée en visio conférence.

Désignation des scrutateurs : Mme Farinaz Fassa et M. Marc Perrenoud, remplacés par MM. Lorenzo Tomazin et Nicolas Sacroug

Adoption de l'ordre du jour : l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Déroulement de la séance et implications

La présidente du CU rappelle les bases légales et réglementaires pertinentes, explique le déroulement de la séance et en présente les enjeux.

4. Rapport de la Commission de sélection

- Le rapport de la CSR est adopté par 33 oui, 1 non et 1 abstention.
- Le CU accepte de décharger la Commission de sélection par 34 oui et 1 abstention.

5. Proposition de déroulement de la séance du 1^{er} octobre 2020

- Le CU refuse d'entrer en matière sur un huis clos strict par 30 oui et 6 abstentions.
- Les propositions de la présidente du CU sur le déroulement de la séance du 1^{er} octobre 2020 sont acceptées par 27 oui et 3 abstentions.



6. Communication interne et externe

Le CU confirme que tous ses membres restent tenus à la confidentialité sur tout ce qui concerne la procédure d'élection rectorale (y compris les noms des candidat·e·s) par 19 oui, 1 non et 3 abstentions.

La séance est levée à 19h15.

La secrétaire du Conseil de l'Université de Lausanne, Ariane Morin

